

■ Les finances du SMBO, pas toujours un long fleuve tranquille

Conçu comme un outil de projets au service du territoire, il me paraît important que notre Syndicat puisse consacrer l'essentiel de ses moyens financiers à des actions concrètes sur le terrain. Cela reste une mission périlleuse au regard du coût des travaux et des prestations intellectuelles, des complexités administratives et de la raréfaction de l'argent public.

Pour cela, notre stratégie budgétaire repose sur plusieurs axes : limitation des dépenses de personnel et de structure au strict minimum, recherche systématique de toutes les subventions en investissement, lisibilité des contributions demandées aux financeurs, hiérarchisation des projets d'investissement et souplesse dans la gestion financière quotidienne.

“ La maîtrise de nos frais de structure est donc fondamentale pour préserver nos capacités d'investissement et d'entretien du milieu. ”

■ Principaux indicateurs financiers du Syndicat depuis 2021 :

Contributions (EPCI + Conseil Départemental) :

677.000€ (2021) ► 680.000€ (2025)

Contributions GEMAPI €/habitant : 2,60€ ► 2,53€

Dépenses d'investissement annuelles :

514.000€ (hors COVID) ► 1.882.000€ (+266%)

Dépenses d'investissement annuelles moyennes

depuis 2021 : 765.000€

Dépenses d'investissement totales

entre 2021 et 2026 : 3,9 M€

Recettes d'investissements annuelles moyennes

(subventions, FCTVA, etc.) : 546.000€

Frais de structure et dépenses de personnel

(011+012) : 298.000€ ► 312.000€ (soit +0,9%/an en moyenne)

Ratio 011+012 / dépenses d'investissement :

37% ► 16,5%

Évolution des contributions statutaires 2021-2025



La bonne gestion financière du Syndicat n'est pas une fin en soit, mais la condition nécessaire pour déployer notre **Plan Pluriannuel d'Investissement 2025-2034**.

D'un montant total de 10 millions d'euros incluant la consolidation des berges et leur valorisation écologique, il concernera 35 projets répartis sur toutes les communes, au total 5,6km de berges et de ruisseaux restaurés. Ce plan ambitieux et structurant, cofinancé notamment par l'Agence de l'Eau, la Région Ile-de-France et le Département du Val d'Oise, porte une vision au long cours de l'aménagement de notre rivière sans nous empêcher de porter des projets ponctuels ou d'urgence supplémentaires.

